

## Formation

# un pôle d'excellence à Sarlat

La capitale du Périgord noir lance pour la rentrée de cet automne une plateforme de formation interprofessionnelle orientée vers les métiers du BTP. Un nouvel outil orienté vers la performance du bâti et la transmission des savoir-faire en matière de restauration patrimoniale.

**L**e premier coup de pioche a été donné le 3 juillet dernier, après une période de réflexion d'une dizaine d'années. Près du lycée Pré de Cordy à l'entrée de Sarlat, un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> va s'élever de terre pour accueillir un espace de formation unique en Aquitaine dans l'un de ses objectifs phares : la mise en place d'un pôle régional d'excellence pour les formations aux métiers liés à la restauration du patrimoine. En terre d'architecture remarquable, la situation géographique de cette plateforme est évidemment stratégique. Son concept l'est également, en s'inscrivant au sein d'enjeux capitaux pour l'avenir, à la croisée de la transmission des savoir-faire ancestraux et des performances énergétiques du bâti.

### Des actions ciblées

«A vocation pluridisciplinaire avec la création de l'association interprofessionnelle pour la formation en Sarladais (AIFS) qui recensera les besoins locaux en termes de formation continue, le site vise en effet

à devenir une référence nationale dans le domaine de la restauration patrimoniale », explique François Vidilles, directeur de la Maison de l'emploi du Périgord noir. « Ici, les sessions s'adressent à des professionnels déjà qualifiés, pour les hisser vers l'excellence dans une spécialité donnée. Nous proposons par exemple à des maçons de maîtriser la taille de pierre ou les techniques de la pierre sèche. La disparition des héritages artisanaux ayant trait à la typicité patrimoniale – je pense par exemple à la menuiserie ou encore à la ferronnerie d'art – serait une perte considérable. »

Les « stagiaires » en contrat de professionnalisation seront ainsi amenés à une qualification de niveau 4, validée par le ministère du Travail, en vue de devenir chef d'équipe, chef de chantier ou encore dans la perspective de reprendre une entreprise.

### Un chantier colossal

A cœur des challenges que le pôle sarladais se prépare à relever, des lignes bien définies se dégagent

Ci-contre :  
Plateforme de formation des métiers  
du bâtiments de Sarlat. © SCP Bourgeois-Vigier.

déjà, avec les principes suivants : proximité, évolutivité, réactivité, progressivité, adaptabilité, simplicité, état d'esprit et valeurs du milieu du bâtiment. Des principes qui se développent autour du respect du patrimoine, avec l'intégration constante de l'amélioration de celui-ci en ce qui concerne les performances énergétiques. « L'alliance de ces deux paramètres représente un chantier colossal pour la profession », poursuit F. Vidilles. « Le défi s'impose dans tous les corps de métiers, qui doivent en ce sens travailler en synergie. Le Grenelle de l'environnement est arrivé à Sarlat et il ne faut pas rater le virage, au risque de voir des entreprises extérieures remporter les marchés. »

La plateforme de Sarlat s'est fixé un objectif au démarrage d'une centaine d'apprenants par an, dont 25 formés en alternance pour atteindre, en 2018, « la stabilisation à un haut niveau d'exigence ». A commencer dès octobre avec une section d'apprentissage « maçon du bâti ancien » pour les demandeurs d'emploi et un contrat de qualification « maçon du patrimoine » dans le cadre de la formation continue. Dans un premier temps, les « stagiaires » suivront leurs sessions au château de Campagnac, avant de rejoindre le centre qui sera techniquement opérationnel en mars 2013. La première pierre sera officiellement posée en septembre.

**TITIA CARRISEY-JAZICK**

Ci-dessous :  
un chantier du patrimoine.

**Chiffres :**  
**11,1 %**  
part du BTP dans le  
nombre total  
des entreprises  
du territoire (9,6%  
en national)

**800**  
établissements  
pour  
**2300**  
emplois dans  
la branche BTP  
(second secteur  
d'activité derrière le  
commerce)

**60 %**  
des artisans n'ont  
pas de salariés

**12 %**  
des artisans ont 1 à  
2 salariés

**84 %**  
des entreprises  
sont issues  
de créations



Publié le 19/10/2012 à 06h00  
Par **Franck Delage**

## Un pôle d'excellence pour le bâti ancien

FORMATION La plateforme bâtiment pour former des adultes et des apprentis devrait ouvrir en mars 2013



La première formation a débuté cette semaine à Campagnac. (photo F. D.)

Le projet avance, c'est une évidence. Le chantier de plateforme de formation aux métiers du bâtiment est maintenant bien visible depuis cet été à côté du lycée Pré-de-Cordy. Le projet a toutefois pris un peu de retard et ne devrait accueillir sa première formation qu'en mars 2013.

Du coup, la première session pour adultes afin de se former au métier de maçon du bâti ancien, qui devait s'y tenir, se déroule finalement au domaine de Campagnac depuis lundi. Une nouvelle session d'apprentis est prévue la semaine prochaine.

### PUBLICITÉ

C'est comme ça et cela ne décourage en rien Frédéric Suire, fondateur de l'entreprise Agir Concept à Boulazac, spécialisée entre autres dans les plans de formation.

Il chapeaute cette première session de formation et attend la future plateforme.

« Il y avait un besoin de développer quelque chose de référentiel dans le secteur du bâtiment, un pôle d'excellence dans la rénovation de l'ancien avec le label Sarlat, des multimétiers pour former les salariés de demain également en développement durable. C'était une remontée des entreprises locales. »

### Survie des entreprises

En effet, il en va pratiquement de la survie des entreprises du bâtiment et des travaux publics qui ont du mal à trouver de la main-d'œuvre dans leur secteur, et plus particulièrement dans la rénovation de l'ancien, marché porteur s'il en est dans la région (mis en avant dans le Forum des gestes professionnels, lire ci-contre). Cette plateforme sera une première en France en accueillant des formations pour les salariés, les demandeurs d'emploi et les apprentis, mêlant donc la formation continue, l'alternance et la transmission des savoir-faire.

Ce projet de plus d'1 million d'euros est inscrit dans l'Agenda 21 de la Communauté de communes de Sarlat-Périgord noir, et cofinancé par la Région (42 %), l'État (26 %) et l'Europe (11,5 %).

© www.sudouest.fr 2012

# REUSSIR LE PERIGORD

Vendredi 2 novembre 2012

**Sarlat.** La construction d'une plate-forme de formation aux métiers du bâtiment est en cours de réalisation. Tous les métiers du bâtiment sont concernés.

## Résoudre des problèmes liés au manque de main-d'œuvre

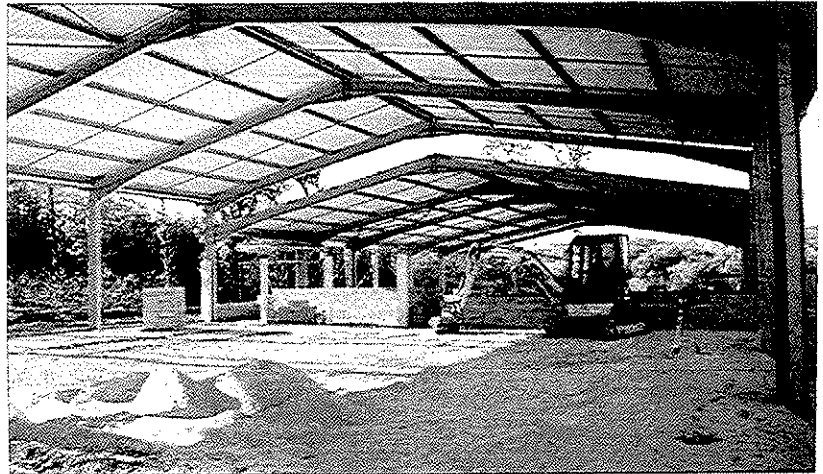
**L**a Communauté de communes Sarlat-Périgord noir, présidée par le maire de Sarlat, Jean-Jacques de Peretti, a donc décidé de mettre en œuvre une plate-forme de formation aux métiers du bâtiment. Maître d'ouvrage de l'action, la communauté de communes réalise cette structure sur un terrain situé à côté du lycée Pré-de-Cordy. Une fois réalisé, l'outil sera géré par la Maison de l'emploi.

« Depuis plusieurs années, les entreprises du bâtiment sont sous tension au niveau du bassin économique du Périgord noir et doivent faire face à une pénurie quantitative et qualitative de main-d'œuvre, explique-t-on à la communauté de communes. En effet, le Sarladais génère un nombre élevé d'offres d'emploi dans ce secteur d'activité. Or, Pôle emploi et les agences de travail temporaire constatent qu'une bonne partie n'est pas pourvue. Même si cette situation n'est pas propre à notre région, le manque à gagner pour notre économie est important. De plus, les professionnels du bâtiment s'inquiètent de la disparition de savoir-faire spécifiques à la restauration du bâti ancien, faute de personnels formés. »

### Tous corps de métiers

Michel Vaunac, président des maçons de la Dordogne, est un des principaux acteurs à l'origine de cette réalisation. « Dans le cadre de la Fédération du bâtiment de la Dordogne, nous avons constaté qu'à Sarlat il était difficile de faire suivre des formations, que ce soit pour les jeunes en apprentissage ou pour des ouvriers, dans le cadre de la formation continue. Il fallait se rendre à Périgueux ou à Bergerac pour suivre ces formations. Devant la difficulté, nous nous privions de ces actions de formation et c'était regrettable. Il fallait donc faire quelque chose à Sarlat. Nous y réfléchissions depuis plus de dix ans. Aujourd'hui, la plate-forme en construction nous satisfait. »

Tous les corps de métiers du bâtiment auront accès à la plate-forme.



La plate-forme de formation aux métiers du bâtiment est en cours de construction, à proximité du lycée Pré-de-Cordy. (Ph. B. Delage)

« Cette structure va nous permettre toutes sortes de formations, mais aussi l'obtention de certifications spécifiques à certains emplois : grutiers, coristes, conducteurs d'engins spécialisés... C'est un outil qui va s'avérer très utile pour toutes nos professions. Il était devenu tout à fait indispensable. Il faut ajouter que les normes en termes de sécurité, d'environnement, d'économie d'énergie sont régulièrement modifiées. Il est donc impératif de suivre ces évolutions et de pouvoir suivre des formations adaptées et à la pointe. »

### Formation pour le bâti ancien

Un axe très important concerne le bâti traditionnel local. « Il est inutile de faire apprendre à construire de la brique ici, alors que dans la région, on bâtit avec de la pierre. Il faut être logique dans les formations. Si pour l'électricien, cela n'a que peu d'incidence, pour le maçon c'est une formation radicalement diffé-

rente. Or, nous avons besoin de maçons qui sachent bâtir avec de la pierre. C'est d'ailleurs la base du projet : la formation pour le bâti ancien. »

Avant même que la plate-forme ne soit terminée (premier trimestre 2013), une première session de formation pour adultes a débuté le 15 octobre au château de Compagnac. Elle a été assurée par Frédéric Suire, fondateur de l'entreprise Agir Concept à Boulazac, spécialisée, notamment, dans les plans de formation.

L'investissement pour la réalisation de la plate-forme s'élève à plus d'1 million d'euros. L'action s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 de la Communauté de communes Sarlat-Périgord noir, et est cofinancée par la Région (42 %), l'État (26 %) et l'Europe (11,5 %).

BERNARD DELAGE